cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Isabelle Bailey
https://www.cadre21.org/membres/3d30c33e5f41df0ec00aec24

Date d'obtention : 2023-11-27 15:23:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Cette méthode provient d'une entente entre le DCCP et le service de police situé près de notre Collège dans le souci de protéger les victimes et les témoins de situations de sextage. La trousse SEXTO sert à offrir des outils facilitants pour les intervenants de l'école que ce soit pour les techniciennes en éducation spécialisée, psychoéducatrices et les membres de la direction entre autres. Cette trousse d'intervention permet d'augmenter le sentiment de sécurité chez les jeunes, les parents et les intervenants scolaires et le questionnaire qui s'y trouve, si on le suit et en respecte le contenu, ne nuira pas à l'enquête et pourra être utilisé par les avocats si nécessaire au cours de l'enquête.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation me permettra de suivre un protocole bien clair s'il arrivait une situation impliquant des SEXTOS parmi un de mes élèves au Collège. Elle me permet aussi de prendre conscience que je dois agir avec bienveillance auprès de la victime et des témoins tout en faisant en sorte qu'ils se sentent tous en sécurité et que je ne nuise pas à leur intégrité physique ou mentale durant mon intervention (d'où l'importance de suivre la trousse SEXTO et son questionnaire.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Dès que je rencontre la victime et le ou les témoins de la situation, je dois utiliser le protocole de la trousse SEXTO et surtout instaurer un climat de confiance et de sécurité chez l'élève-victime. Je ne dois en aucun cas demander à voir les photos de la victime sur quelconque appareil cellulaire. Je dois mettre celui-ci dans un sac et le remettre aux policiers afin que ceux-ci prennent la situation en main.